

# Le Rendez-vous Sinergy

1 septembre 2025



# Les thématiques de ce soir

- Activités Sinergy
- Tarifs électriques 2026
- Partage d'énergie
- Chauffer la Ville



# Activités Sinergy



# Nos activités

81 



6'350'000 m<sup>3</sup>  
d'eau traitée  
(STEP)

2'300'000 m<sup>3</sup>  
d'eau de source  
distribuée



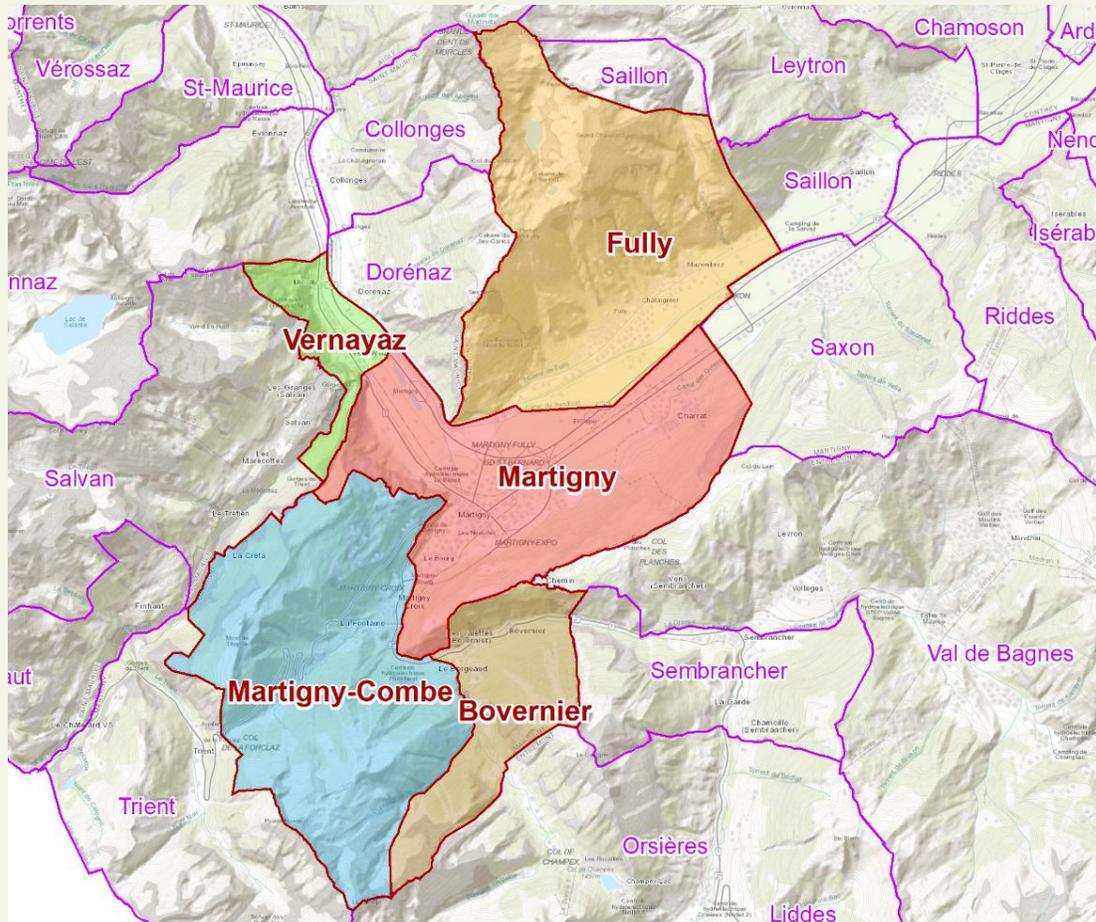
+ 136 GWh de chaleur  
produite et distribuée

126 GWh d'électricité  
renouvelable produite  
et distribuée



7'820 clients  
multimédia

# Une zone d'activités sur plusieurs Communes



## Fully

Produit et services Multimédia  
Eau potable (interconnexion au pont de Branson)  
Réseau CAD Fully (fondation en 2024)

## Bovernier

Gestion du réseau et produits et services multimédia  
Eau (Conseil et Projet)

## Vernayaz

Gestion du réseau et produits et services multimédia  
Eau (Contrat d'appui à l'exploitation)

## Martigny combe

Electricité  
Multimédia  
Eau (Conseil, Appui Projet)

## Martigny

Electricité  
Chaleur (Gaz, CAD, FAD)  
Multimédia  
Eau (Conseil, Projet, gestion des actifs et Exploitation)  
Traitement des eaux

# Ce que les clients peuvent attendre de nous

Nous veillons à fournir les meilleures solutions au meilleur prix



**Stratégie  
énergétique  
territoriale**



**Production &  
gestion des  
Energies**



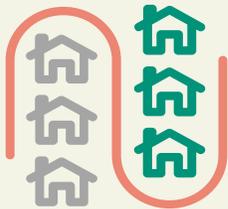
**Gestion  
des  
Réseaux**



**Eclairage  
public**



**Traitement  
de l'eau  
STEP**



**Accélération de  
la rénovation**



**Solaire  
photovoltaïque**



**Mobilité  
électrique**



**Autoconsommation  
& partage d'énergie**

# Les tarifs 2026

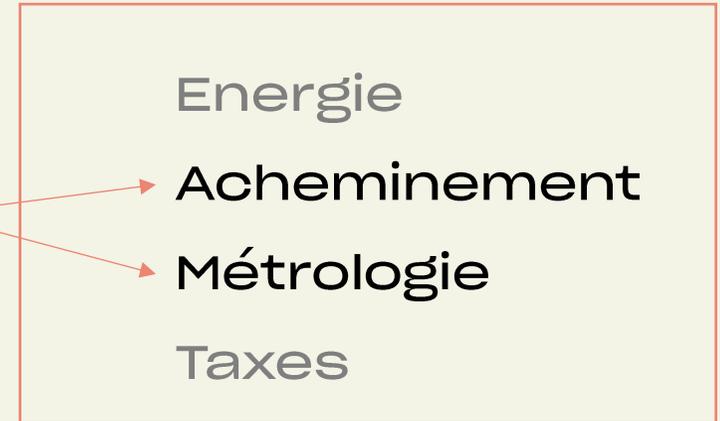


# Principes de base

## Composition type de la facture en 2025

Composantes de la facture
<b>Energie</b>
Productions propres, photovoltaïques privés, achats marchés, admin
<b>Acheminement</b>
CAPEX, OPEX, métrologie, administratif
<b>Taxes</b>
PCP, RPC, Réserve hydraulique,...

## Nouvelle facture type 2026



Répartition des composantes de la facture 2025 - (27.1 ct/kWh)



En **2025**, Sinergy avait annoncé une baisse  
globale de **-14 %**  
-21 % sur l'énergie  
-7 % sur l'acheminement

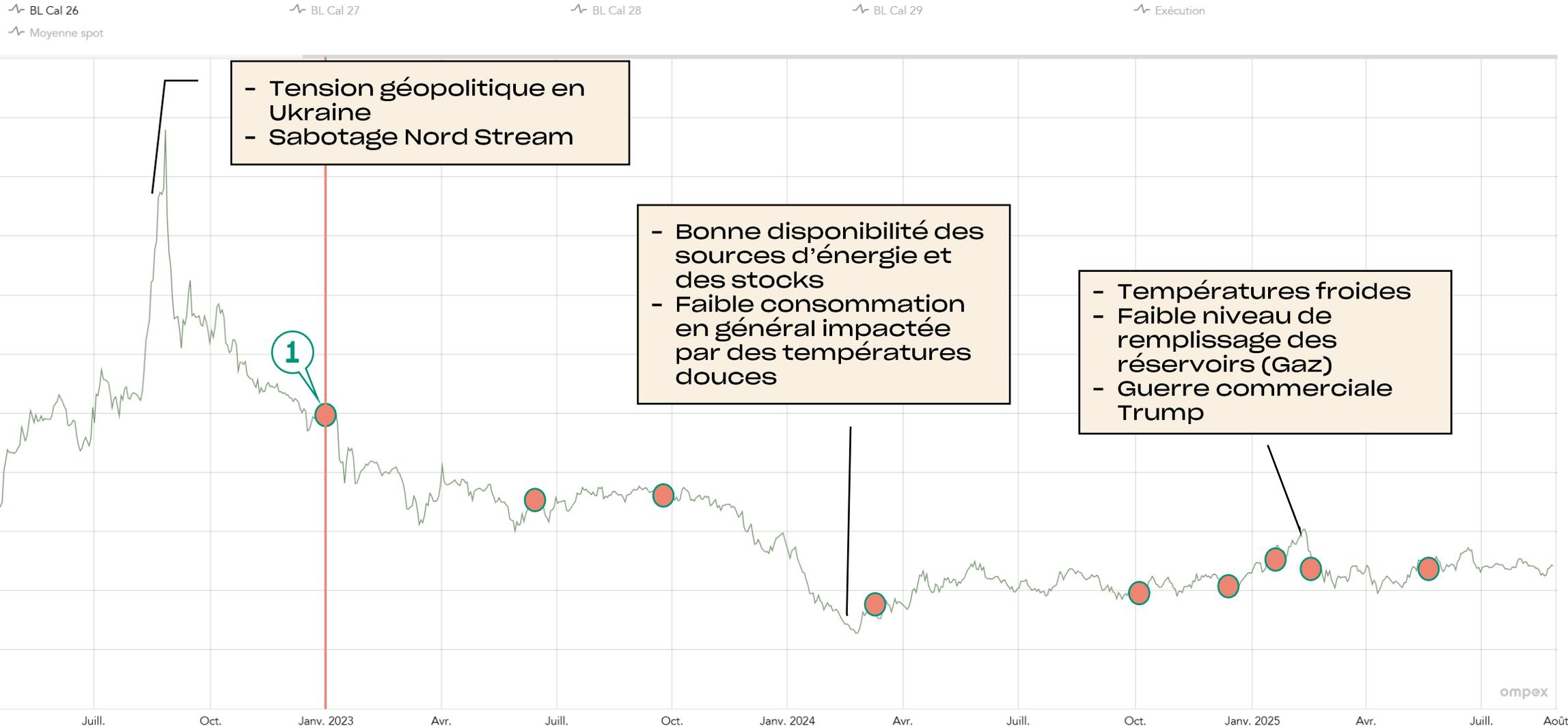
Pour les **tarifs 2026**, Sinergy annonce une  
baisse globale de **-5%**,  
-17% sur l'énergie  
+4% sur l'acheminement (+métérologie)

# ÉLECTRICITÉ VARIATION DES TARIFS ANNUELS EN 2026

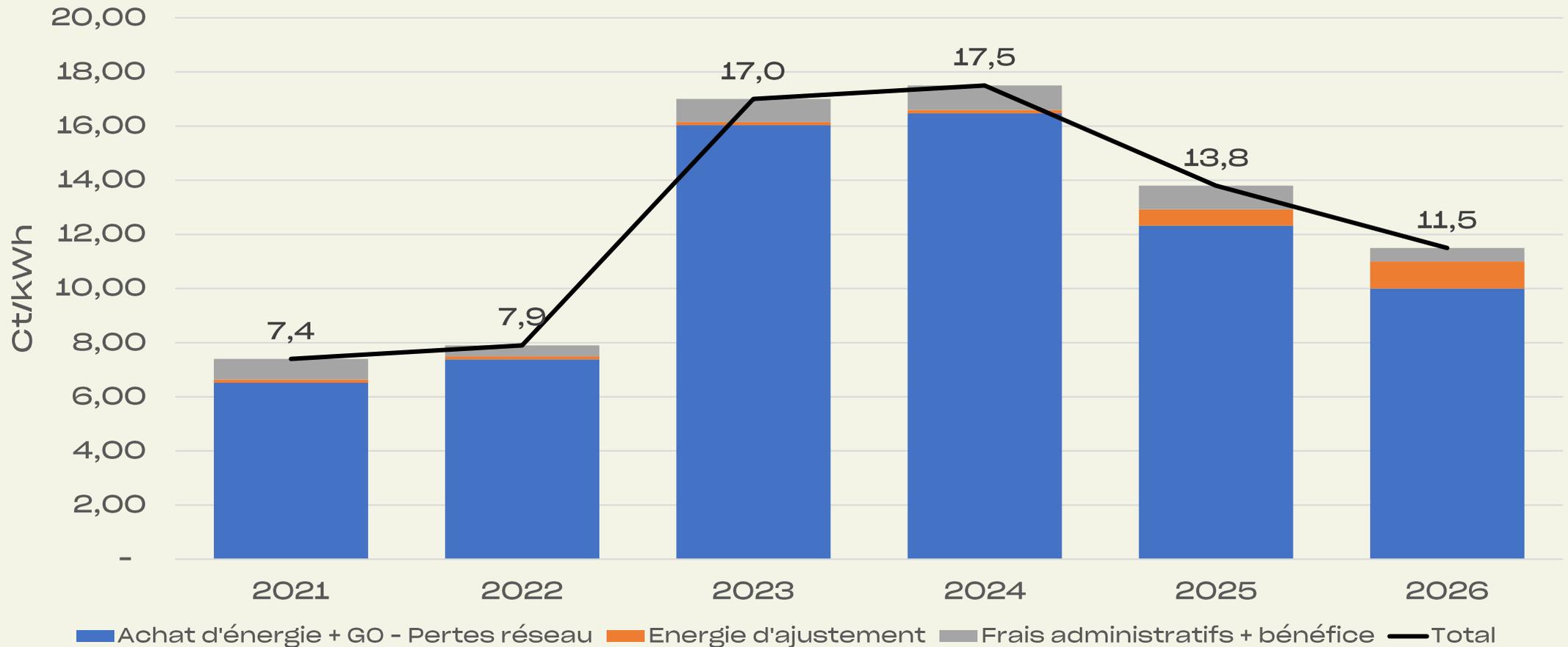
	 OIKEN	 Genedis	 sinergy
<b>Appartement</b> Catégorie H4 4500 kWh/an* 	26,87 ct./kWh <b>-5,8 % soit:</b> <b>-75 francs</b>	25,77 ct./ kWh <b>-3,5 % soit</b> <b>-39 francs</b>	25,64 ct./kWh <b>-5 % soit</b> <b>-66 francs</b>
<b>Villa</b> Catégorie H7 13 000 kWh/an* 	23,69 ct./kWh <b>-11,1 % soit:</b> <b>-383 francs</b>	22,45 ct./ kWh <b>-5 % soit</b> <b>-145 francs</b>	23,41 ct./kWh <b>-6 % soit</b> <b>-209 francs</b>
<b>Entreprise</b> Catégorie C2 30 000 kWh/an* 	22,74 ct./kWh <b>-12,8 % soit:</b> <b>-999 francs</b>	25,45 ct./kWh <b>-1,5 % soit:</b> <b>-110 francs</b>	22,74 ct./kWh <b>-12 % soit:</b> <b>-899 francs</b>
<b>Photovoltaïque</b> Tarif de reprise pour les particuliers 	La rémunération du solaire ne sera plus fixe mais variable, recalculée chaque trimestre selon les prix du marché	Pour installations à moins de 30 kW: <b>plancher à 6</b> <b>ct./kWh</b> + garan- ties d'origine: 2 centimes en hiver et 1 centime en été	<b>8,20 ct./kWh</b> <b>-36 %</b> soit une diminution de revenu

\*Consommation moyenne

# Evolution du marché pour l'année 2026 et sécurisation du portefeuille

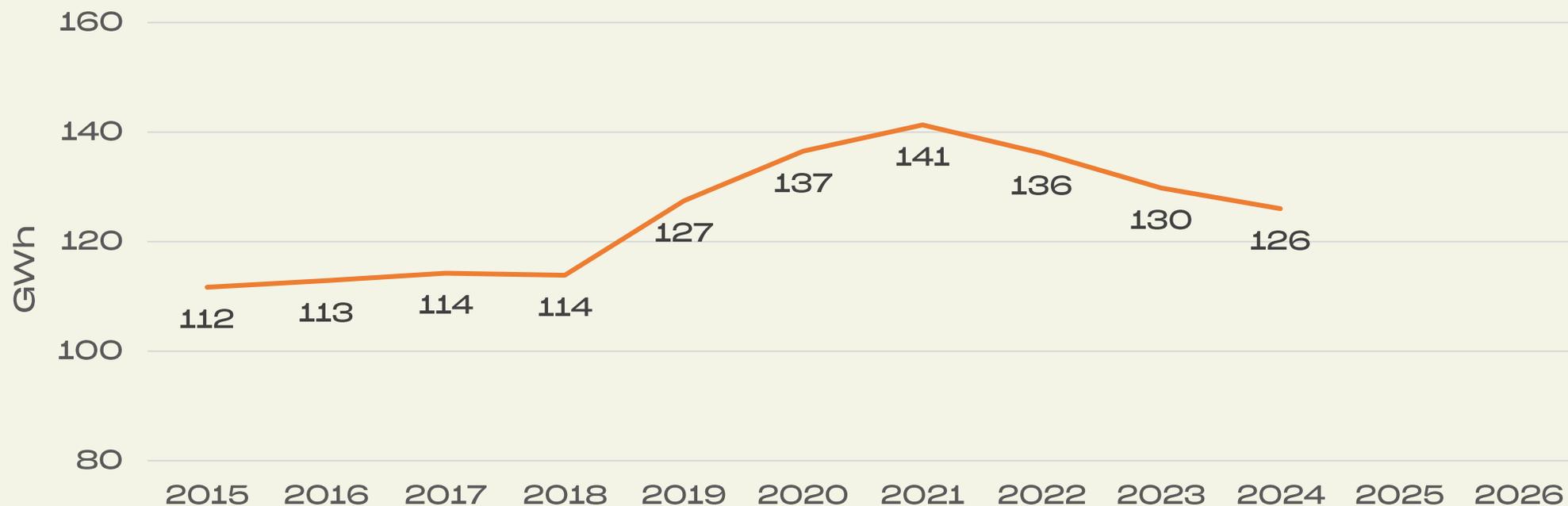


# Evolution de la composante ENERGIE



# Evolution du TRANSPORT d'énergie dans la zone de desserte

Volumes réels transportés



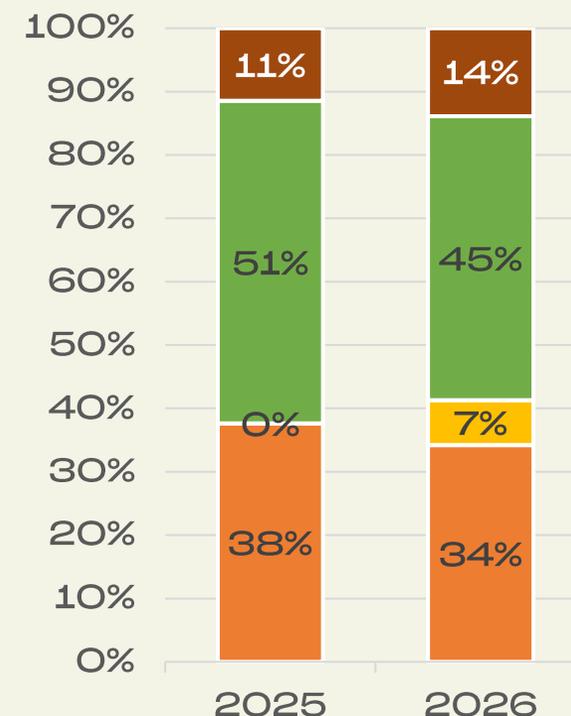
# Grille tarifaire 2026

Répartition des clients par catégorie <sup>1</sup>

Catégorie I	Catégorie II
<= 50 MWh	>50 MWh

Tarif de l'énergie				
Tarif standard	1	ct/kWh	11.50	11.50
Tarifs d'utilisation du réseau				
Abonnement		CHF/mois	6.00	20.00
Tarif standard		ct/kWh	6.90	5.90
Puissance		CHF/kW/mois	0.00	10.00
Services systèmes <sup>2</sup>		ct/kWh	0.27	0.27
Tarifs de la mesure				
Abonnement - Comptage direct	2	CHF/mois	6.80	6.80
Abonnement - Comptage indirect		CHF/mois	16.00	16.00
Taxes				
Prestations fournies à des collectivités publiques <sup>3</sup>		ct/kWh	0.80	0.80
Supplément réseau selon art. 35 LENE <sup>4</sup>		ct/kWh	2.30	2.30
Réserve fédérale d'électricité <sup>5</sup>		ct/kWh	0.41	0.41
Coûts solidaires via le réseau de transport <sup>6</sup>	7	ct/kWh	0.05	0.05

Répartition des composantes de la facture



- Taxes
- Energie
- Mesure
- Acheminement <sup>14</sup>

# Evolution des tarifs et impact sur les factures (en CHF)

## Clients de catégorie 1 (< 50 MWh)

Evolution des tarifs moyens	Variation 25-26 ct./kWh	H2 Appartement 4 pces 2'500 kWh	H4 Appartement 5 pces 4'500 kWh	H7 Maison individuelle 13'000 kWh
Consommation annuelle		-	-	-
Puissance				
Energie	-1.46	- 58	- 104	- 165
Acheminement		- 36	- 64	- 185
Mesure		82	82	82
Taxes		12	21	60
		0	- 66	- 209
Variation de facture en CHF				
Facture globale en 2025 – 27.1 ct/kWh		710	1 220	3 253
Facture globale en 2026 – 25.64 ct/kWh		709	1 154	3 044
Variation de facture en %		0%	-5%	-6%

# Evolution des tarifs et impact sur les factures (en CHF)

## Clients de catégorie 2 (➤ 50 MWh)

Evolution des tarifs moyens	Variation 25-26 ct./kWh	C3 PME / Industries
Consommation annuelle		150'000 kWh
Puissance		50 kW
Energie	-2.32	- 4'965
Acheminement + puissance		720
Mesure		82
Taxes		690

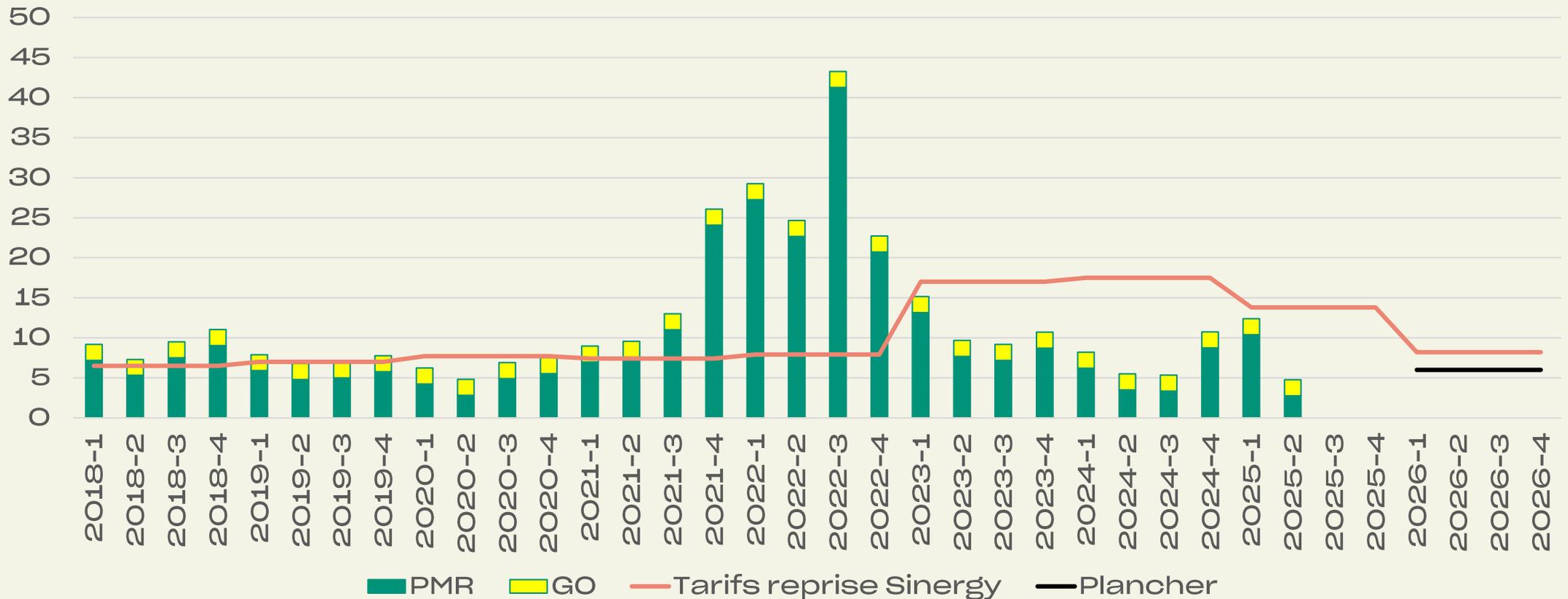
Variation de facture en CHF	- 3'473
-----------------------------	---------

Facture globale en 2025 – 27.76 ct/kWh	41'640
Facture globale en 2026 – 25.44 ct/kWh	38'167

Variation de facture en %	-8%
---------------------------	-----

# Tarif de reprise du courant photovoltaïque

## Evolution des prix



PMR = Prix de marché de référence  
GO = Garantie d'origine

# Tarif de reprise du courant photovoltaïque en 2026

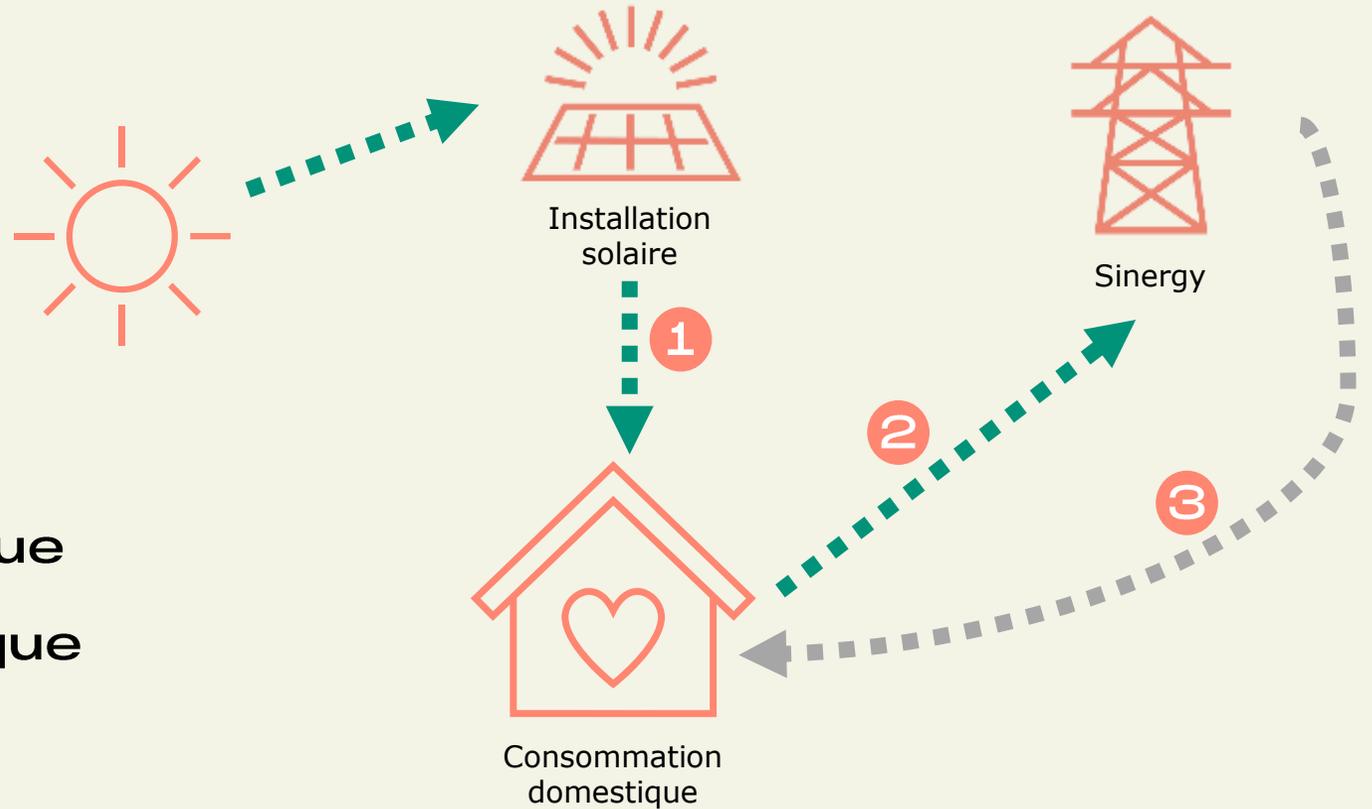
		Energie reprise AVEC la garantie d'origine <sup>1</sup>	Energie reprise SANS la garantie d'origine
Installation < 150 kW	ct/kWh	8.20	PMR <sup>2</sup>
Installation ≥ 150 kW et ≤ 3 MW	ct/kWh	PMR <sup>2</sup> + 1.00	PMR <sup>2</sup>
Installation ≥ 3 MW	ct/kWh	sur demande	sur demande

# **Le photovoltaïque reste rentable**

**Comment passer d'une production PASSIVE, avec une rentabilité faible à une gestion ACTIVE et OPTIMISEE pour améliorer le rendement de son installation ?**

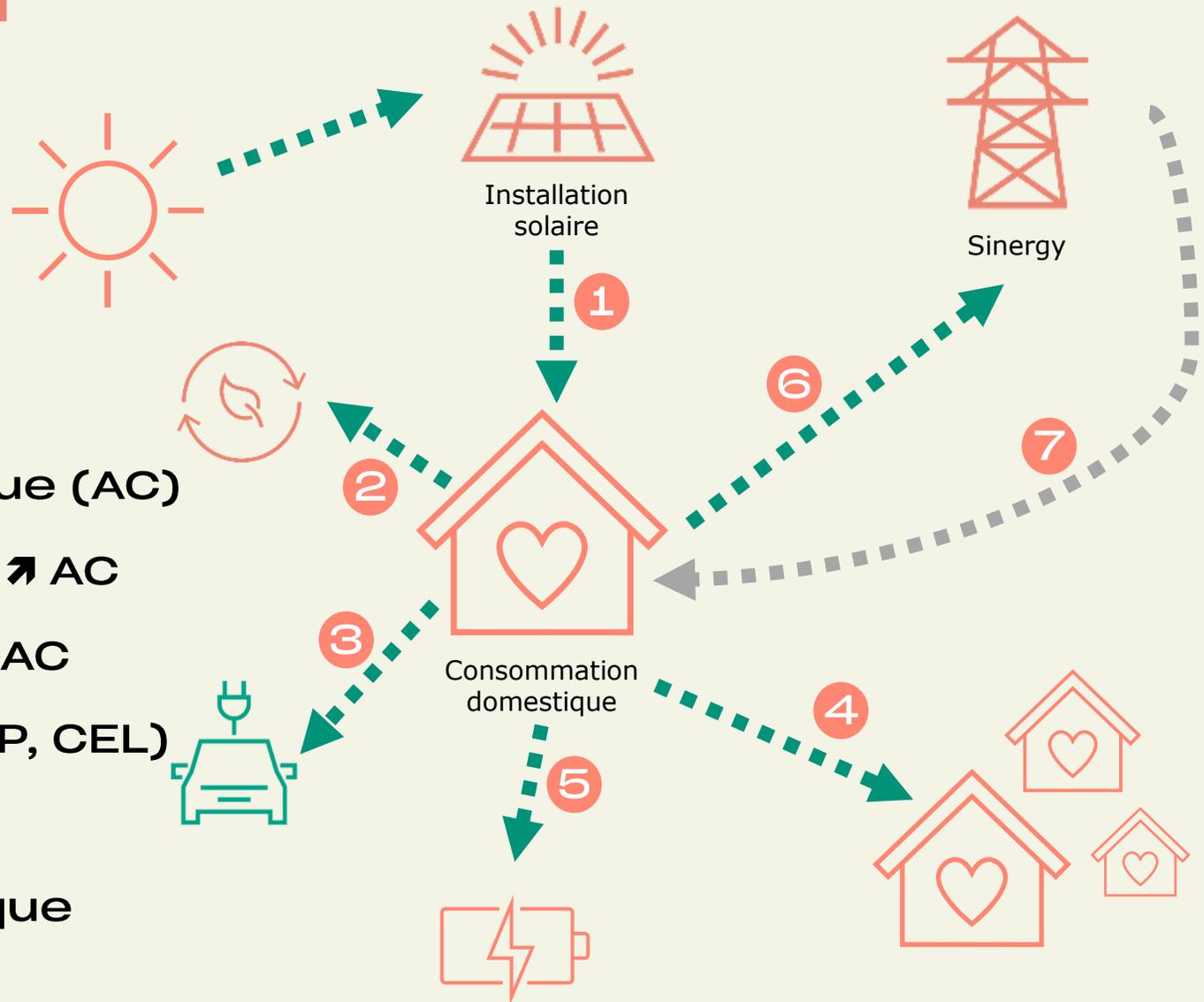
# Hier

- 1 Consommation domestique
- 2 Refoulement photovoltaïque
- 3 Rétribution de Sinergy



# Aujourd'hui et demain

- 1 Consommation domestique (AC)
- 2 Optimisation énergétique ↗ AC
- 3 Mobilité électrique pour ↗ AC
- 4 Partage d'énergie (CA, RCP, CEL)
- 5 Stockage par batterie
- 6 Refoulement photovoltaïque
- 7 Rétribution de Sinergy



# Partage d'énergie



# Principe

Lorsque je produis de l'énergie et que j'en ai besoin, je la consomme.

Si je produis un surplus d'énergie par rapport à mon besoin propre, je la partage (vends) à mes voisins à un tarif préférentiel puis le solde à Sinergy.

RCPv  
CAV

Immeuble d'habitation

Maisons individuelles  
ou immeubles  
d'habitation

Immeuble d'habitation

RCP

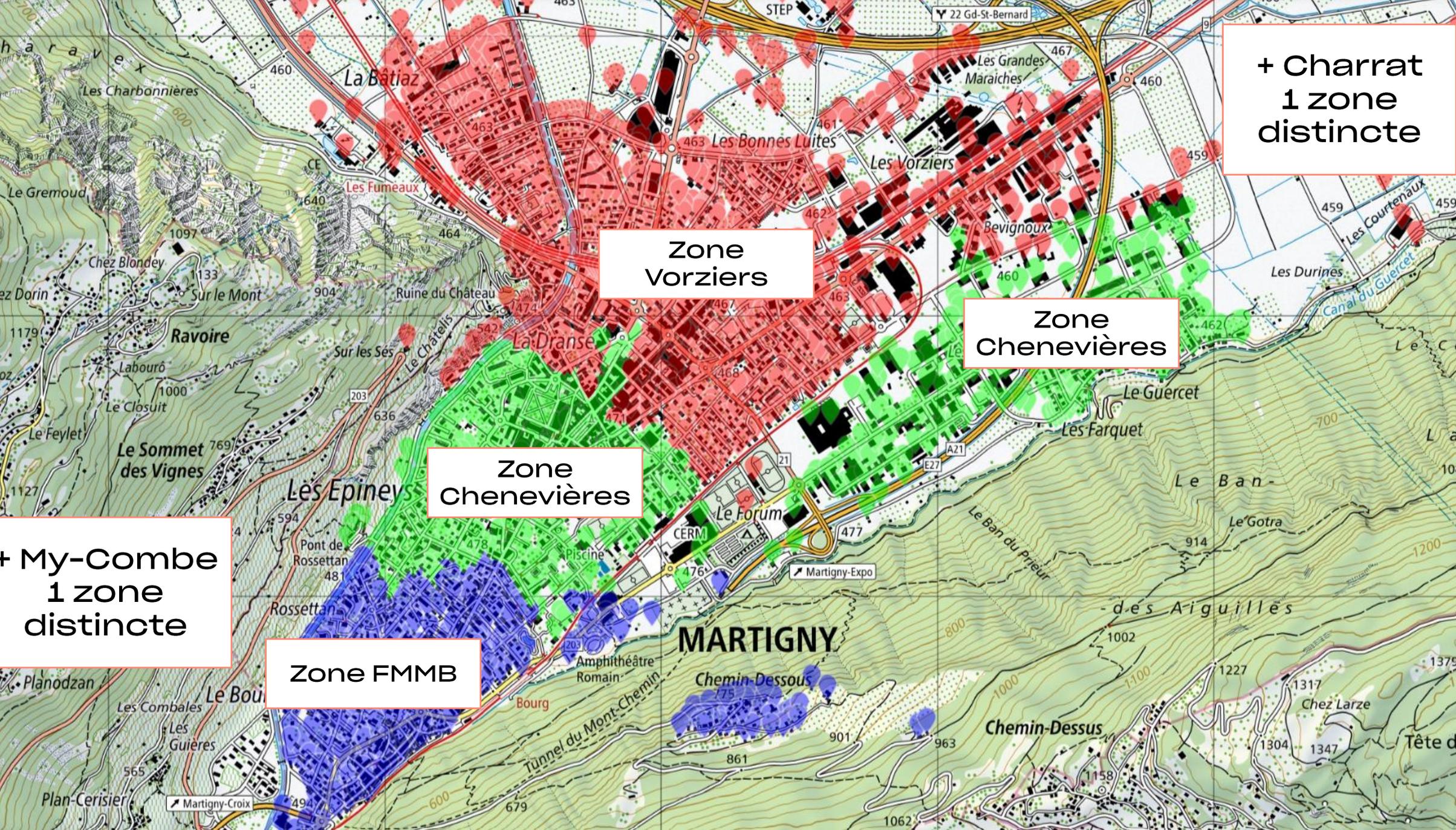
CA

Maisons individuelles  
ou immeubles  
d'habitation

commune

-  Compteur privé
-  Compteur GRD
-  Compteur virtuel GRD
-  Cabine de distribution
-  Réseau de distribution interne
-  Réseau de distribution GRD
-  Réseau électrique GRD

	CA CA virtuelle	RCP RCP virtuel	CEL
+	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas de principe de solidarité</b></li> <li>• L'autoconsommation est <b>exempté</b> de taxes et de timbre</li> <li>• Pas de contraintes de production minimale</li> <li>• Augmentation du <b>périmètre</b> du partage grâce à la virtualisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du <b>périmètre</b> du partage grâce à la virtualisation</li> <li>• L'autoconsommation est <b>exempté</b> de taxes et de timbre</li> <li>• Le regroupement donne droit d'accéder au <b>marché libre</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas de principe de solidarité</b></li> <li>• Augmentation du <b>périmètre</b> du partage jusqu'au <b>poste de couplage</b> d'alimentation</li> </ul>
-	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le regroupement ne donne pas droit d'accéder au <b>marché libre</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Principe de solidarité</b></li> <li>• Min 10% de la puissance de raccordement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Min 5% de la puissance de raccordement</li> <li>• L'autoconsommation est soumis aux taxes et au timbre moyennant un <b>rabais</b> entre 20 et 40% sur le timbre uniquement (part variable)</li> <li>• Le regroupement ne donne pas droit d'accéder au <b>marché libre</b></li> <li>• <b>Complexité</b> de gestion</li> </ul>



+ Charrat  
1 zone  
distincte

Zone  
Vorziers

Zone  
Chenevières

Zone  
Chenevières

+ My-Combe  
1 zone  
distincte

Zone FMMB

MARTIGNY

# Conclusion

Les CEL sont intéressantes pour un segment de clients particuliers.

Privilégier dans un premier temps le partage au sein d'un quartier (CA virtuelle) offre de meilleures perspectives pour l'ensemble des parties.

Ensuite, la CA virtuelle peut toujours participer à une communauté électrique locale, l'inverse n'est pas possible.

**Chauffer la Ville**



# Au menu



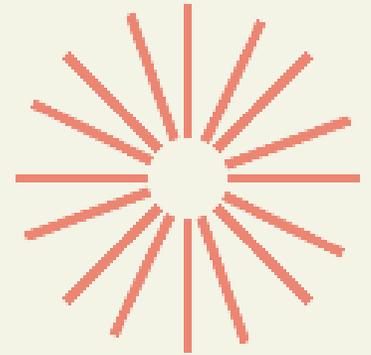
## **Nouvelle centrale CAD**

- Révision de la stratégie
- Bâtiment et Installations
- Situation actuelle

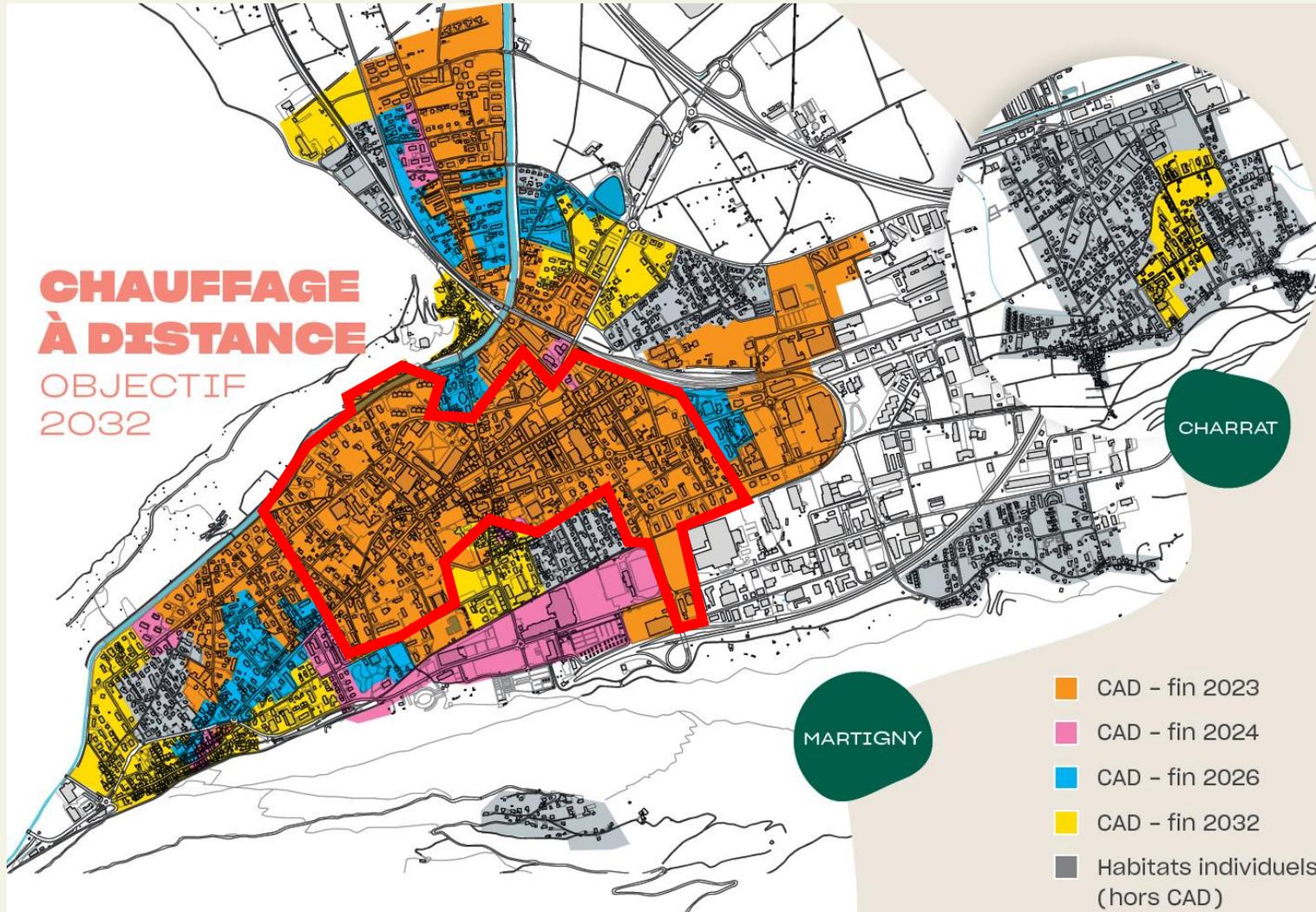


## **Géothermie**

- Résultats de la prospection
- Travaux en cours



# Mise à jour stratégique - réseau



## Stratégie énergétique communale

- Extension à toutes les zones de moyenne densité
- 85% énergies renouvelables
- 90% de pénétration

→ Identification de tous les bâtiments à raccorder

# Révision des Hypothèses

## Mise à jour de la stratégie CAD

- Adaptation au changement climatique et à l'isolation de bâtiments
- Adaptation au scénario de raccordements
- Augmenter la part d'énergie renouvelable
- Optimiser l'utilisation du bois

Hypothèses considérées pour les prédictions de ventes d'énergie	
Hypothèse	Nouvelle stratégie
Changement climatique	+3.6°C par rapport à 1980
Isolation des bâtiments	- 40% de part chauffage
Optimisation des chaufferies	-8% de consommation
Nouveaux raccordements	Identification fine de tous les bâtiments
Impact sur le volume des ventes (2035)	78 GWh

# Installations de production – Etat futur

Besoins clients  
30 MW



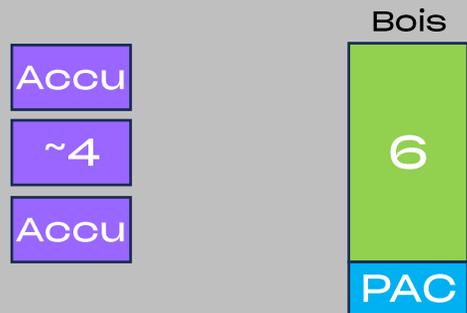
Levant 1 – Puissance de prod.  
11.4 MW



Levant 2 – Puissance de prod.  
22 MW



Levant 3 – Puissance de prod.  
10 MW



Géothermie – Puissance de prod.  
4 MW



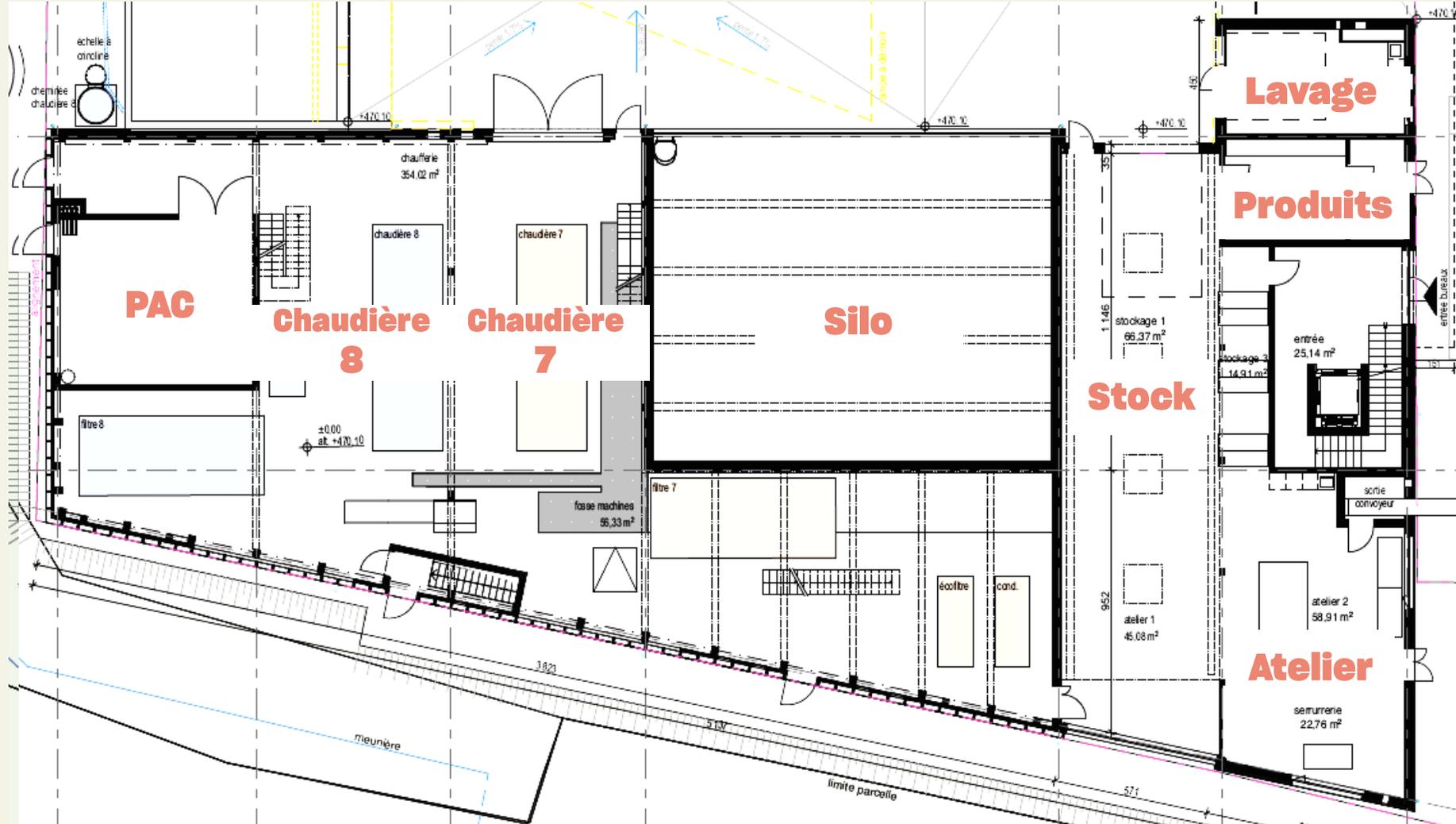
La centrale existante est divisée avec une paroi anti-feu

- Levant 1
- Levant 2

Deux nouvelles centrales permettent d'augmenter la production renouvelable

- Levant 3
- Géothermie

# Installation de production Levant 3



# Calendrier – Réalisation centrale Levant 3

## Mise à l'enquête

Mars 2025

## Autorisation

Octobre 2025

## Travaux préparatoires

## Durée des travaux

24 mois dès autorisation

- 6 mois Terrassement et génie-civil
- 6 mois Bâtiment  
Atelier, dépôt, stockage et bureaux utilisables
- 12 mois Production de chaleur

## Mise en service

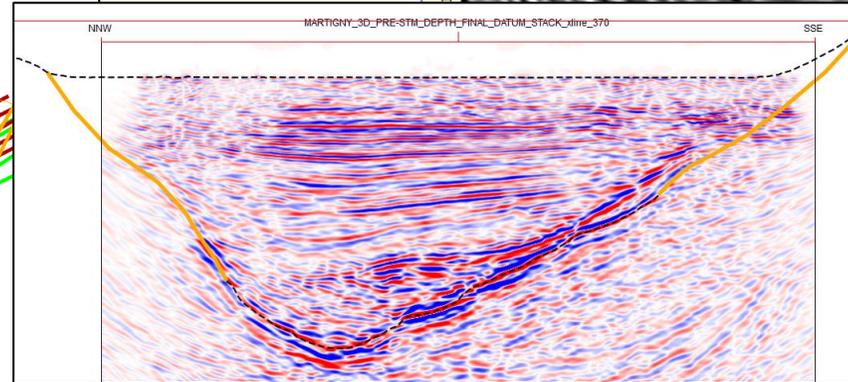
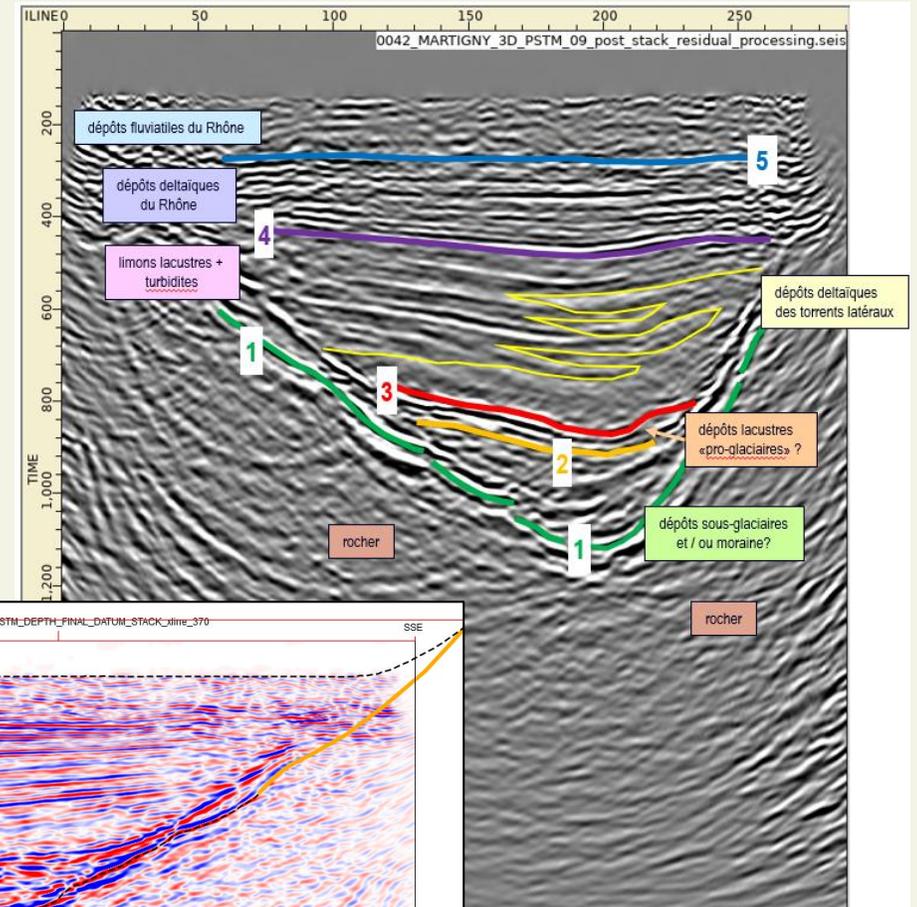
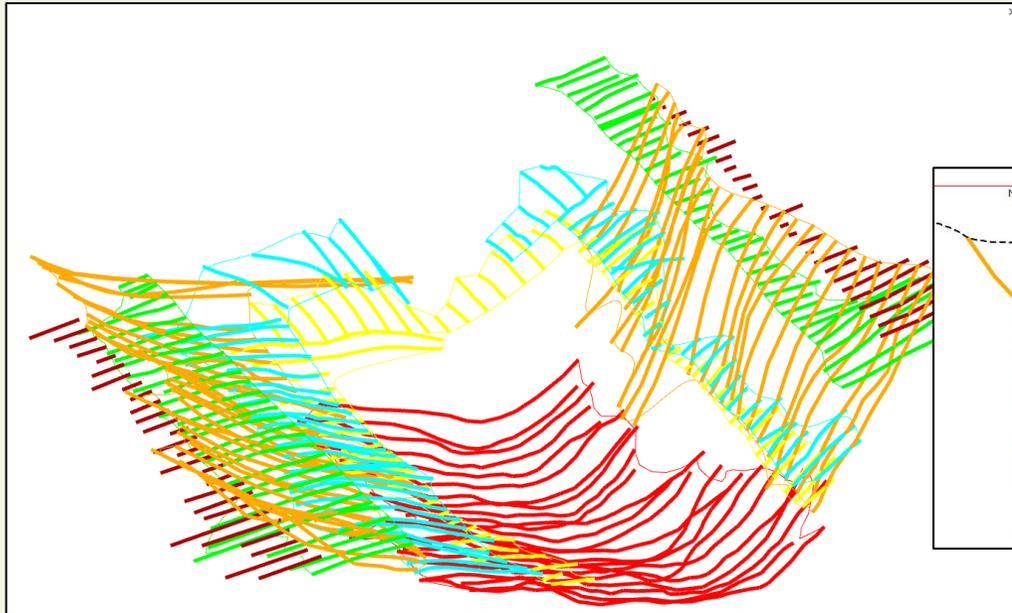
Septembre 2027



# Géothermie

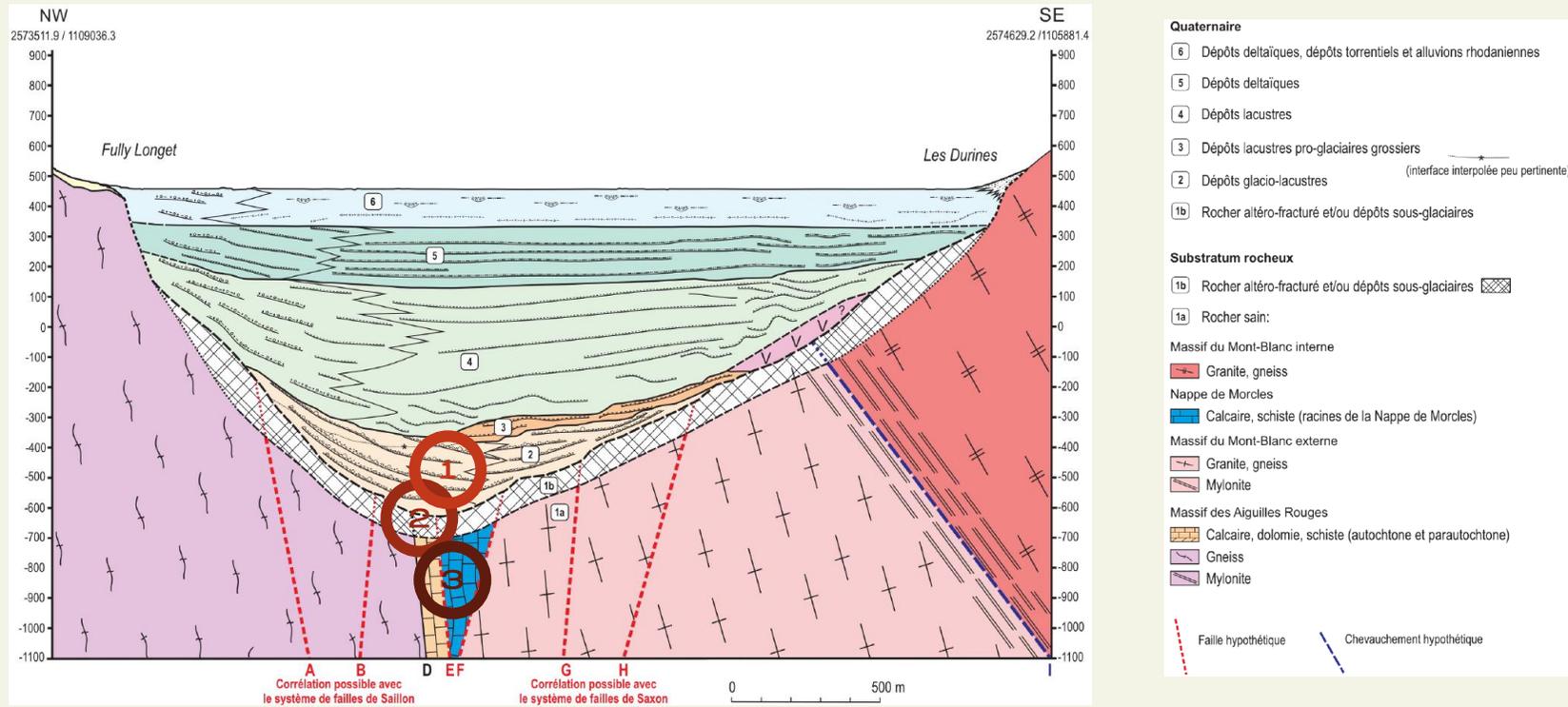
## Modèle 3D

→ Un modèle 3D a pu être construit à partir de toutes ces images, et les différentes couches modélisées



→ Permet une visualisation précises des interfaces entre les couches en profondeur

# Interprétation géologique



## La profondeur et l'emplacement des 3 cibles ont pu être précisés

- Cible 1                      Dépôts                                      1'100m
- Cible 2                      Roche fracturée                              1'250m
- Cible 3                      Failles et roches sédimentaires                              > 1'300m

# Etude de variantes

## Deux scénarios imaginés

Une analyse économique a été menée avec des hypothèses conservatrices et en prenant en compte deux variantes:

- 1. projet à 1300 m soutenu par l'OFEN;
- 2. projet à 900 m sans soutien par l'OFEN.

		1. OFEN	2. Indépendant
Eau géothermale	Profondeur	1300m	900m
	Débit	33 l/s	33 l/s
	Température	51°C	39°C
Centrale CAD	Température départ	80°C	80°C
	Coefficient de performance	4.3	4
Energie fournie		32 GWh	24 GWh
Coût de revient		7.8 ct/kWh	8.7 ct/kWh

→ **Le coût de revient de la chaleur est similaire à celui fourni par le bois**

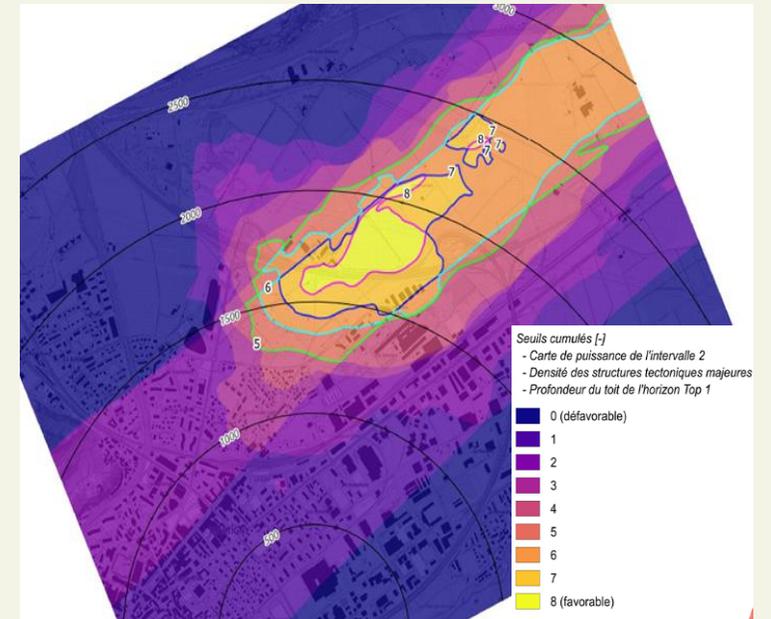
# Travaux 2025

## Analyse de variantes

- Choix des cibles
- Scénarios de forage
- Estimation des coûts et des risques

## Projet d'installation de forage

- Définition et architecture du site de forage
- Contraintes environnementales
- Etude de la mise en place de la plateforme de forage
- Mesures d'accompagnement
- Rapport de demande de subvention



# Questions - Réponses

## **Question: le solaire connaît-il un coup de frein? Est-il toujours rentable?**

Oui, après une certaine embellie la pose de panneaux solaires ralentit un peu. Cela est notamment dû aux conditions cadres qui changent. Sinergy, elle, offre encore pour l'année 2026 un tarif annuel de reprise fixe de 8,2 ct/kWh (y.c. garanties d'origine) pour les petites et moyennes installations (< à 150 kW).

Toutefois, si la Confédération maintient ses objectifs de production solaire il faudra poser 4x plus de panneaux que ce que la Suisse en compte actuellement.

Oui, le solaire reste rentable. Le temps de retour sur investissement d'une installation moyenne (30 kW) passe de 11 ans à 14 ans pour des panneaux dont la durée de vie excède 25 ans. Pour améliorer la rentabilité, il faut coupler le solaire avec d'autres produits tels que ceux proposés par Sinergy.

# Questions - Réponses

## **Question: Pourquoi modifie-t-on la structure des tarifs en cessant de proposer des heures pleines et creuses? Qui peut décider de cela?**

Les tarifs 2026 ne proposeront plus d'heures pleines/creuses pour la partie énergie (pour la partie acheminement celles-ci n'existaient pas) car elles ne reflètent plus la réalité du marché de l'énergie. En effet, l'énergie coûte plus la nuit et moins le jour. C'est donc exactement l'inverse du système des heures pleines et creuses qui avait été instauré car les prix de nuit étaient moins élevés que ceux de la journée.

Chaque gestionnaire de réseau de distribution peut décider de la structure tarifaire qu'il souhaite appliquer, cela sous réserve du respect des normes prescrites par l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité.

Le législateur permet de proposer des tarifs dits dynamiques (qui varient donc durant la journée). Ce type de tarifs sera potentiellement une option proposée dans les années à venir.

# Questions - Réponses

## **Question: est-ce que le Froid à distance se déploie?**

Oui, le froid à distance se déploie le long de l'artère principale, à savoir l'avenue de la gare.

Le puit de base utilisé actuellement se trouve av. de la gare 66 et un premier immeuble, av. de la gare 1 a été raccordé.

Un autre puit est en construction du côté des Vorziers.

# Contacts

Tarifs de l'électricité 2026  
[thomas.cretton@sinergy.ch](mailto:thomas.cretton@sinergy.ch)

Chauffer la ville  
[jonathan.carron@sinergy.ch](mailto:jonathan.carron@sinergy.ch)



**MERCI!**

**SINERGY COMMERCE SA  
SINERGY INFRASTRUCTURE SA  
RUE DU COLLÈGE 7 - CP 960  
1920 MARTIGNY**

**TEL : +41 (0)27 564 25 00**

**INFO@SINERGY.CH  
SINERGY.CH**